

Comptes annuels 2024

Bilan

CHF en milliers	Explications	31.12.2024		31.12.2023	
Actifs					
Liquidités		1 710	7.6%	2 528	11.8%
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	165	0.7%	203	0.9%
Autres créances	2	1 362	6.1%	539	2.5%
Stock	3	p.m.	0.0%	p.m.	0.0%
Comptes de régularisation à l'actif	4	674	3.0%	957	4.5%
Actifs circulants		3 911	17.4%	4 226	19.7%
Immobilisations corporelles	5	1 191	5.3%	1 405	6.6%
Immobilisations financières	6	17 393	77.3%	15 802	73.7%
Actifs immobilisés		18 585	82.6%	17 207	80.3%
Total actifs		22 495	100.0%	21 433	100.0%
Passifs					
Engagements résultant de livraisons et de prestations		371	1.7%	822	3.8%
Autres engagements	7	91	0.4%	117	0.5%
Comptes de régularisation au passif	8	1 013	4.5%	1 042	4.9%
Fonds étrangers à court terme		1 475	6.6%	1 982	9.2%
Capital de Fondation		200	0.9%	200	0.9%
Réserves générales		15 910	70.7%	15 910	74.2%
Réserves de fluctuation de valeur		2 119	9.4%	1 500	7.0%
Fonds libres pour prestations de prévention		2 791	12.4%	1 841	8.6%
Fonds propres		21 020	93.4%	19 451	90.8%
Total passifs		22 495	100.0%	21 433	100.0%

Compte de résultat

CHF en milliers	Explications	2024	2023
Produits			
Produits LAA		24 869	24 141
		83.4%	83.4%
Produits des prestations de prévention		4 931	4 786
		16.5%	16.5%
Autres produits		7	17
		0.0%	0.1%
Total produits d'exploitation		29 807	28 944
		100.0%	100.0%
Charges			
Charges découlant des prestations de prévention		-8 962	-9 624
		-30.1%	-33.3%
Recherche		-998	-1 012
Formation		-1 311	-1 423
Conseils		-473	-346
Délégué-es BPA à la sécurité		-216	-318
Entreprises		-805	-775
Loi sur la sécurité des produits		-57	-106
Communication		-5 030	-5 558
Coopérations		-74	-86
Charges de personnel		-18 572	-18 484
		-62.3%	-63.9%
Charges infrastructurelles/administratives	9	-2 116	-2 035
		-7.1%	-7.0%
Total charges d'exploitation		-29 650	-30 143
		-99.5%	-104.1%
Résultat avant amortissements et résultat financier		157	-1 200
		0.5%	-4.1%
Amortissements	5	-250	-278
		-0.8%	-1.0%
Résultat avant résultat financier		-94	-1 478
		-0.3%	-5.1%
Résultat financier	10	1 662	1 222
		5.6%	4.2%
Résultat de l'exercice		1 569	-256
		5.3%	-0.9%

Tableau des flux de trésorerie

CHF en milliers	2024	2023
Résultat de l'exercice	1 569	-256
Amortissements	250	278
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	37	53
Variation des autres créances	-823	448
Variation des comptes de régularisation à l'actif	283	-284
Variation des engagements résultant de livraisons et de prestations	-451	-279
Variation des autres engagements	-26	-309
Variation des comptes de régularisation au passif	-30	-92
Autres produits sans incidence sur le fonds	-1 591	2 830
Flux de trésorerie relatifs aux activités d'exploitation	-781	2 389
Investissements dans les immobilisations corporelles	-37	-754
Flux de trésorerie relatifs aux activités d'investissement	-37	-754
Flux de trésorerie relatifs aux activités de financement	-	-
Variation nette des liquidités	-818	1 635
Liquidités au 1^{er} janvier	2 528	893
Liquidités au 31 décembre	1 710	2 528

État des variations de capitaux propres

CHF en milliers	Capital de la fondation	Réserves	Réserves de fluctuation de valeur	Fonds libres pour prest. de prévention	Total des fonds propres
Fonds propres au 31.12.2022	200	15 910		3 597	19 707
Résultat de l'exercice 2023	-	-	1 500	-1 756	-256
Fonds propres au 31.12.2023	200	15 910	1 500	1 841	19 451
Résultat de l'exercice 2024	-	-	619	950	1 569
Fonds propres au 31.12.2024	200	15 910	2 119	2 791	21 020

Sur le bénéfice annuel de 1,6 million de francs, 950 000 francs sont affectés aux fonds libres pour la prévention et 619 000 francs aux réserves de fluctuation de valeur.

Les fonds libres pour les prestations de prévention sont des réserves à court terme qui visent à compenser les fluctuations des dépenses au fil des ans. Elles ont valeur de fonds propres.

Annexe

Généralités

Le BPA, Bureau de prévention des accidents, est une fondation au sens de l'art. 80 ss du Code civil suisse (CC). En vertu de l'art. 88 de la loi sur l'assurance-accidents (LAA), il encourage la prévention des accidents non professionnels par l'information et des mesures générales de sécurité, et coordonne les efforts de même nature. Le BPA est exonéré des impôts sur le bénéfice et sur le capital.

Les comptes annuels ont été établis dans le respect de l'ensemble des recommandations relatives à la présentation des comptes de la commission Swiss GAAP RPC et dans le respect du Code des obligations (CO). Il a été renoncé à un bouclage des comptes séparé, conformément aux exigences du droit commercial (bouclage combiné). Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view).

Les comptes annuels 2024 ont été approuvés par le Conseil de fondation le 28 mai 2025.

Principes d'évaluation et d'inscription au bilan

Le principe de l'évaluation séparée s'applique. De manière générale, l'évaluation se fonde sur les coûts d'acquisition ou de production. Les principales règles observées pour les différents postes sont explicitées ci-après.

Liquidités

Comprenant l'encaisse et les avoirs bancaires, les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale. Celles détenues dans les dépôts des mandats de gestion de fortune figurent dans les immobilisations financières.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Ce poste comprend des créances à court terme résultant de l'activité ordinaire, d'une durée résiduelle allant jusqu'à un an. Elles figurent à leur valeur nominale. Le risque de défaillance est pris en compte moyennant des correctifs de valeurs individuels, si nécessaire, ou forfaitaires, lesquels se fondent sur des valeurs empiriques.

Immobilisations financières

Outre des liquidités, les immobilisations financières comprennent des titres cotés en bourse destinés au placement à long terme des actifs libres. Les titres sont portés au bilan à leur valeur en bourse. Des réserves sont constituées pour compenser les fluctuations de valeur des immobilisations financières. Les montants cibles sont fixés dans le règlement de placement en fonction de la valeur de marché des différentes catégories de placement.

Immobilisations corporelles

Leur évaluation est réalisée en déduisant les amortissements économiquement nécessaires et les dépréciations des coûts d'acquisition. Les amortissements sont effectués de manière linéaire, proportionnellement à la durée d'utilisation des immobilisations, qui a été fixée à 10 ans pour le mobilier et les installations et à 4 ans pour les clients informatiques.

Engagements

Ils figurent à leur valeur nominale.

Réalisation des produits

Les revenus LAA du plus grand assureur font l'objet d'une délimitation par période fiscale. En raison de la prolongation du délai de remise des comptes annuels pour les assurances, le montant des revenus LAA définitifs n'est pas connu au moment de la clôture des comptes. Étant donné qu'il n'est pas possible d'estimer de manière fiable les revenus effectifs, aucune régularisation des revenus n'est effectuée pour ces positions. La comptabilisation du chiffre d'affaires pour ces positions a lieu au moment de l'encaissement. Les recettes des prestations sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les services ont été fournis. Le produit des ventes de matériel de prévention est inscrit aux comptes de résultat lors de l'envoi aux clients.

Explications sur les comptes annuels

CHF en milliers 2024 2023

1. Créances résultant de livraisons et de prestations

Envers des tiers	168	209
Du croire	-3	-6
Total	165	203

2. Autres créances

Envers des services étatiques	138	92
Envers des assurances sociales	268	255
Autres	956	192
Total	1362	539

3. Stock

Constitué en grande partie de matériel de prévention remis gratuitement à la population, le stock n'a pas de valeur de revente et apparaît donc au bilan pro memoria.

4. Comptes de régularisation à l'actif

Avances sur loyers	82	81
Produits de projets pas encore facturés	315	644
Autres	276	232
Total	673	957

5. Immobilisations corporelles

	Mobilier	Matériel informatique	Total
Valeur d'acquisition au 01.01.2024	2 579	717	3 295
Entrées	1	36	37
Sorties	-	-25	-25
Valeur d'acquisition au 31.12.2024	2 580	728	3 308
Amortissements cumulés au 01.01.2024	1 377	514	1 891
Amortissements	153	97	250
Sorties	-	-25	-25
Amortissements cumulés au 31.12.2024	1 530	586	2 116
Valeur comptable nette au 31.12.2023	1 202	203	1 405
Valeur comptable nette au 31.12.2024	1 050	142	1 191

6. Immobilisations financières

Liquidités	795	809
Fonds en obligations	7 416	6 634
Fonds en actions	7 279	6 678
Fonds immobiliers	1 903	1 682
Total	17 393	15 802

Le BPA ne détient pas de produits dérivés complexes ou de produits structurés non autorisés par l'OPP2 et qui auraient un effet de levier sur sa fortune globale.

CHF en milliers

2024

2023

7. Autres engagements

Envers des services étatiques	48	7
Envers des assurances sociales	23	68
Envers le personnel	21	42
Total	91	117

8. Comptes de régularisation au passif

Soldes de vacances et d'horaire flexible du personnel	818	930
Recettes déjà perçues pour l'année suivante	56	-
Autres	138	112
Total	1 013	1 042

9. Charges infrastructurelles / administratives

Charges résultant des locaux	1 244	1 253
Charges résultant de l'infrastructure informatique	317	302
Autres charges d'exploitation	555	480
Total	2 116	2 035

10. Résultat financier

Résultat des comptes commerciaux	37	11
Produits et gains de cours des immobilisations financières	1 725	1 518
Produit financier	1 762	1 529
Charges et pertes de cours des immobilisations financières	-52	-260
Charges découlant de la gestion des titres	-47	-48
Charges financières	-100	-307
Résultat financier	1 662	1 222

11. Prévoyance en faveur du personnel

En 2024, le BPA était affilié à la fondation collective PKG. Le taux de couverture était de 115,6 % au 31 décembre 2024. Aucun engagement ou avantage économique de la prévoyance en faveur du personnel ne doit être porté au bilan. En 2024, les charges de prévoyance ont grevé le compte de résultat à hauteur de 2 millions de francs.

12. Transactions avec des parties liées

Aucune transaction avec des parties liées (membres du Conseil de fondation) n'a eu lieu dans l'année sous revue.

13. Événements postérieurs à la clôture du bilan

Aucun événement majeur susceptible d'influencer la validité des comptes annuels ou méritant d'être rapporté n'est survenu entre la clôture du bilan et l'approbation des comptes par le Conseil de fondation le 28 mai 2025.

Rapport de l'organe de révision

Ce rapport est une traduction de la version allemande.
En cas de doute, seule fait foi la version originale allemande
dans laquelle le rapport de l'organe de révision est reproduit.